



Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF)
p.a. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
Rue Prévost-Martin 6
1205 Genève

Genève, le 14 février 2023

Rapport d'activité législature 2018-2023
4^{ème} année
(1^{er} décembre 2021 - 30 novembre 2022)

I. Bases légales de la commission

- Loi sur les commissions officielles (LCO, A 2 20), du 18 septembre 2009;
- Règlement sur les commissions officielles (RCO, A 2 20.01), du 10 mars 2010;
- Articles 74 à 77 de la loi sur la formation professionnelle (LFP C 2 05), du 15 juin 2007;
- Articles 79 à 87 du règlement d'application de la loi sur la formation professionnelle, du 17 mars 2008.

II. Compétences légales de la commission

Le Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF) est un organe tripartite chargé de donner des avis sur toutes les questions d'orientation, de formation professionnelle et continue. Il est institué par les articles 74 à 77 de la loi sur la formation professionnelle, ainsi que les articles 79 à 87 de son règlement d'application (cf. ci-dessus).

Les compétences du Conseil s'étendent à l'ensemble des professions et des filières régies par la loi fédérale, ainsi que par la loi genevoise sur la formation professionnelle.

III. Activités de la commission

Les attributions du CIF sont les suivantes :

- Etudier les problèmes généraux découlant des lois, avec la possibilité de formuler des propositions et d'émettre des avis lors de l'élaboration des projets de règlements d'exécution;
- Analyser et suivre l'évolution économique, technique et sociale sous l'angle de l'orientation, la formation professionnelle et continue;
- Etudier toutes propositions émanant des associations professionnelles concernant l'orientation, la formation professionnelle et continue;
- Donner son avis lorsqu'il est consulté.

Le bureau du conseil s'est réuni à neuf reprises aux dates suivantes : 7 décembre 2021, 25 janvier, 1^{er} mars, 12 avril, 31 mai, 21 juin, 13 septembre, 4 octobre et 15 novembre 2022.

Lors de ses séances les membres du bureau ont étudié les principaux sujets suivants :

- Point de situation et consultation du CIF sur le projet de réforme du Cycle d'orientation (CO23);
- Etablissement du 3^{ème} rapport annuel du bureau du CIF sur le dispositif IOSP au CO et audition du DIP;
- Renforcement IOSP 2022-2023;
- Résultats GO-Apprentissage et analyse des bilans d'orientation de fin de 10^{ème} du CO;
- Participation des élèves genevois aux SwissSkills 2022 et bilan;
- Mise à jour de la brochure Apprentie – Apprenti ce que vous devez savoir;
- Modalités de la pratique professionnelle dans le contexte de la réforme ORFO Commerce 2023;
- Bilan des tests EVA 2022 et élaboration d'un nouveau test technique unique par les milieux professionnels;
- Préavis du bureau pour la reprise des tests EVA par les milieux professionnels à l'horizon 2024;
- Préavis sur le projet Tremplin Job de l'OFPC visant à favoriser l'insertion des jeunes diplômés de la formation professionnelle sur le marché du travail (Transition II);
- Bilan d'orientation en 10^{ème} année du CO : discussion et validation des modifications proposées;
- Etat de situation du placement en apprentissage pour la rentrée 2022;
- Plan de soutien à l'apprentissage et aux entreprises formatrices : situation et perspectives pour la rentrée 2022, plan de communication et retour du SEFRI;
- Mise en place du dispositif des référentes et référents métiers IOSP;

- Bilan du printemps de l'apprentissage du mercredi 2 mars 2022;
- Organisation de la cérémonie de remise des AFP et CFC à l'Aréna;
- Outils facilitant la recherche de places de stages et nouvelle plateforme;
- Résultats de l'étude du SRED consacrée à l'AFP à Genève et organisation d'une table ronde à la cité-métiers.ch l'expo;
- Révision des Priorités du CIF 2023 en vue de la prochaine législature;
- WorldSkills 2022 : organisation des compétitions bijoutiers à Genève;
- Echanges et mobilités des apprenties et apprentis : bilan du projet MobilAuto et perspectives;
- Problématique d'accessibilité aux bourses d'étude pour les jeunes sans papiers;
- Gestion des effectifs de classes en formation duale;
- EuroSkills 2029 – 2031 : candidature du canton de Genève.

Conformément à l'article 79 al 4 de la loi sur l'instruction publique (LIP), le bureau a adressé en mars 2022 son troisième rapport sur l'information et orientation scolaire et professionnelle (IOSP) au Cycle d'orientation au Grand Conseil, à destination de la Commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport.

L'assemblée plénière s'est réunie à quatre reprises soit le 2 décembre 2021, 31 mars, 2 juin et 13 octobre 2022.

Lors de ses séances, les membres ont notamment examiné les sujets suivants :

- Plan de soutien apprentissage 2020-2024 : résultats de la rentrée différée 2021 et point de situation des mesures financières aux entreprises formatrices;
- Indicateurs des Transitions I et II du SRED : mise à jour 2021 et présentation des grandes tendances;
- Report de la cité-métiers.ch l'expo 2021 dû à la situation sanitaire;
- Présentation de la Fondation pour la promotion et la valorisation de la Formation professionnelle (ForPro);
- Résultats de l'étude du SRED : *Attractivité et la valorisation des titres de la formation professionnelle – Volet 2 : portrait de l'attestation de formation professionnelle à Genève : regards des jeunes, des écoles et du monde professionnel;*
- Révisions des ordonnances de formation commerce et vente;
- Mise en place des référentes et référents métiers IOSP issus des milieux professionnels;
- Bourse des places d'apprentissage et perspectives de la rentrée 2022-2023;
- Présentation du dispositif Tremplin Job de l'OFPC;
- Préparation de la cité-métiers.ch l'expo : édition 2022;

- Echanges sur les conditions d'admission et réorientations formation professionnelle/filière générale;
- Dispositif intégration et premiers résultats des programmes préapprentissage d'intégration (PAI) et Agenda intégration suisse (AIS);
- Stratégie nationale en matière d'orientation et prestation viamia, bilan professionnel gratuit pour les adultes de 40 ans et plus;
- Travaux de révision des Priorités du CIF pour la nouvelle législature 2023-2028.

IV. Secrétariat de la commission

L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) assure le secrétariat du Conseil, du bureau et celui des commissions ou groupes de travail constitués. Le secrétariat du CIF conduit également des études en concertation avec les services et institutions concernés.

V. Frais de la commission

A. Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCO)

Frs 10'181.25

B. Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCO)

Néant.

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCO)

Néant.

D. Remboursement de frais (art. 28 RCO)

Néant.

Filipa CHINARRO
Présidente

